

LES CAHIERS DE L'
Entre
PATRIMOINE-CULTURE
Deux
ENVIRONNEMENT
Mers

4 €

N° 93

MARS-AVRIL 2010



Identité nationale.

É D I T O

ÉDITO

NATURE

Le tilleul, un arbre précieux

C'ÉTAIT HIER

Histoire de l'enfermement à Cadillac

ENVIRONNEMENT

Dordogne, un sourire en berne...

ACTUALITÉ

La querelle des vacants ou l'histoire édifiante d'une ligne à grande vitesse

CHERCHEZ L'ERREUR

Français d'origine d'appellation contrôlée

LES GENS D'ICI

• **Une petite mousse, sinon rien !**

• **Histoires de pierres...**

DES IDEES POUR
EVITER LA TELE

La Saint-Gaston

Depuis cette année, le 6 février, le jour de la Saint-Gaston a pris du galon. C'est devenu la « journée sans portable » ! Objectif : sensibiliser les addictifs de « T – où » et du « Tufékoa » à abandonner pendant 24 heures leur appendice technologique.

Vous n'étiez pas au courant ? Normal ! Difficile de savoir ce qui se passe lorsque l'on est suspendu en permanence « au téléphone qui son » !

N'est pas si loin le temps où la société était rythmée par la célébration des Saints. Chaque village, chaque profession avait son saint-patron, ce qui donnait lieu le jour de sa fête à réjouissances, agapes et libations. On s'y préparait à l'avance, on en parlait ensuite jusqu'à l'année suivante. Les jeunes frayaient sous l'œil indulgent des vieux qui racontaient leurs souvenirs ! C'était la vie, si ordinaire.

Aujourd'hui, nous avons les journées : sans Pub, sans consommation, pour le développement durable, pour la défense des zones humides, pour la sécurité routière, pour le téléthon... la liste n'en finit pas de s'allonger sans oublier dans cet inventaire à la Prévert « La journée des Femmes ». Cette année, le 8 mars, elle a eu pour thème « 100 ans de

féminisme ». Voilà qui laisse perplexe. Il aura fallu un siècle de manifestes, luttes, défilés, revendications, pour avoir le droit de voter, d'ouvrir un compte en banque, user de la contraception, pouvoir avorter, travailler sans autorisation patriarcale ou maritale, être indépendante économiquement.

100 ans pour constater qu'en 2010, tous les trois jours, en France, une femme meurt sous les coups de son compagnon, que les femmes à compétences égales continuent à être scandaleusement sous-payées, que les emplois précaires leur sont toujours réservés, qu'elles assument seules les gamins quand le géniteur s'est évanoui en se rendant insolvable. Il a fallu 100 ans pour que l'on s'interroge sur la parité ou pas dans les conseils d'administration d'entreprises, dans les instances politiques. Là où officient ces mâles souvent machistes qui digressent en ce moment sur la burqua, ou le voile dont certains se servent comme d'un étendard électoraliste. A les voir, à les entendre si suffisants, si plein d'assurance et de complicité, on se demande s'il ne serait pas temps de créer la « Journée des C... solennels » !

Colette Lièvre



Le tilleul, un arbre précieux

Des 35 espèces de tilleuls distinguées comme telles, seules trois sont présentes à l'état spontané dans la flore française. C'est peu par le nombre, beaucoup par l'importance prise par cet arbre béni des dieux dans le folklore et les usages.

Tout le monde connaît l'effet laxatif des tisanes issues de la floraison générale du tilleul. Ces qualités pharmaceutiques proviennent presque exclusivement du tilleul à grandes feuilles, beaucoup moins du tilleul commun et du tilleul à petites feuilles. Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), tilleul des bois nommé également tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*), et l'hybride naturel des deux précédents, le tilleul commun (*Tilia intermedia*), ce sont, là, les trois espèces spontanées de notre flore, les seules qui feront l'objet de cette étude.

Le monde des tilleuls

Devant la grande facilité d'hybridation des tilleuls entre eux, les botanistes ont pendant longtemps affublé les tilleuls de très nombreux noms, souvent fantaisistes. Je vais essayer de faire simple et donner en gras les caractères essentiels pour identifier les espèces, ainsi que les noms les plus usités dans le tableau comparatif. Quelques précisions d'ordre général.

- Les fleurs de tilleul sont mâles et femelles (hermaphrodites), d'un blanc teinté de jaune. Elles ont 4 ou 5 pétales, autant de sépales, un grand nombre d'étamines, chaque étamine à deux anthères qui s'ouvrent chacune par une fente.

- L'ovaire contient cinq loges renfermant



Feuilles et fruits avec bractées du tilleul des bois.

chacune deux ovules. Le haut de l'ovule est soudé de plusieurs styles.

- Les fruits secs (les carcères) ne s'ouvrent pas à maturité. Ils libèrent une ou deux graines par délitement de la coque. La germination du tilleul n'est donc pas chose facile à observer.

- Les feuilles sont simples, cordiformes, plus ou moins velues, alternées sur les tiges.

- La lamelle proche de chaque fleur est une feuille modifiée par la proximité de la fleur (la bractée). Le tilleul à grandes feuilles est le plus mellifère, le tilleul hybride l'est un peu moins et le tilleul à petites feuilles, même s'il attire de nombreux butineurs, ne l'est que très peu. Les tilleuls se plaisent dans tous les sols pourvus, qu'ils soient humides, à l'exception des terrains trop acides.

Le tilleul sauvage (*Tilia cordata*, *T. sylves-*

tris, *T. parviflora*, *T. ulmifolia*, *T. microphylla*). Arbre de plaines et de collines, son aire s'étend sur tout le nord de l'Europe jusqu'à l'Angleterre et l'Oural. Il aime les sols frais avec une lumière modérée dans son jeune âge. Il peut atteindre 30 m de hauteur, ses feuilles sont assez petites, cordiformes. Les bourgeons et rameaux du tronc sont presque sans poils toute l'année. Les fruits sont mûrs en octobre, donnent des graines qui sont celles qui germent le mieux de tous les tilleuls. S'il rejette vigoureusement de souche, la litière provenant de la décomposition de ses feuilles contient deux fois plus de matières minérales que celle du chêne, trois fois plus que celle du hêtre. L'écorce, grise et lisse, se gerçure en long vers 20 ans. En bas du tronc apparaît des plaques saillantes : c'est là que se formeront les rejets en cas de rupture de la tige principale. C'est le tilleul que l'on trouve le plus facilement en Aquitaine.

Le tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*, *T. grandifolia*) est un tilleul de montagne (de 800 à 1 300 m dans les Pyrénées), beaucoup plus méridional que le tilleul des bois. Il a le potentiel pour atteindre 40 à 50 m de haut. Ses feuilles sont plus grandes que celles du tilleul des bois. Foliaison et floraison sont également plus hâtives. Les feuilles provenant des rejets de souche sont plus grandes (15-20 cm) que les feuilles du houppier (6-12 cm).

| Espèces | Feuilles | Fleurs | Fruits |
|--|---|--|---|
| Tilleul des bois (tilleul franc, tilleul des bois) | 4-7 cm de long ; dessus vert foncé, dessous plus ou moins velu avec des petites touffes de poils roux à l'aisselle des nervures. Bourgeons et rameaux du tronc sont glabres. | Groupées par 4 à 10 ; en juillet, peu odorantes | Globuleux, durs, gris, côtes peu visibles |
| Tilleul à grandes feuilles (tilleul à grandes feuilles, tilleul de Hollande, tilleul femelle) | 6-12 cm ; dessus vert foncé et pubescent, dessous avec de touffes de poils blancs à l'aisselle de nervures saillantes . Bourgeons et rameaux du tronc sont velus. | Groupées par 3, rarement plus ; juin-juillet, très odorantes, mellifères | Piriformes, durs, gris, velus , 5 côtes saillantes |
| Tilleul commun (tilleul hybride, de Hollande, d'Europe) | Dessous vert pâle, à poils roux ou blancs à l'aisselle des nervures ; feuilles et rameaux glabres ; tronc avec boules . | Groupées par 7-11, très odorantes, mellifères | Allongés, à 5 côtes moins saillantes que le tilleul à grandes feuilles |

Le tilleul commun (*Tilia intermedia*, *T. europaea*, *T. vulgaris*) est un hybride naturel des deux espèces précédentes. Ses feuilles sont peu luisantes et tous ses caractères sont intermédiaires aux deux espèces précédentes, ses parents. Sa taille est modérée (15-25 m), mais il rejette abondamment de souche. Plus résistant à la sécheresse que ses géniteurs, il a été très souvent planté en ville dès que sa culture a permis de figer ses caractères. Rare à l'état spontané, il se resème très peu. Son tronc a tendance à former des borges hérissées de nombreuses ramifications.

Les tilleuls sont rarement cultivés seuls, hormis quelques régions où la récolte des fleurs est une activité économique (Carpentras, Buis-les-Baronnies). On trouve parfois quelques ares plantés en tilleul des bois autour des ruches, mais en général le tilleul n'est pas planté pour son bois, seulement au titre de l'enrichissement forestier pour deux raisons essentielles : la qualité de l'humus de ses feuilles et sa grande plasticité face à l'élagage qui lui permet de bien rejeter de souche pour former une bonne strate buissonnante quand l'étage supérieur est occupé par des chênes destinés à produire de beaux fûts (taillis sous futaie). A ce titre, quelques plantations forestières se font dans l'Est de la France où le tilleul est planté en mélange avec du hêtre et du chêne.

Le bois de tilleul, classé dans les bois tendre, est peu utilisé en charpentes, assez peu en combustible. Son intérêt réside dans l'ébénisterie, le tournage et la sculpture et d'autres activités marginales comme la fabrication de cadres, moulures, charbon de



Une variété à tiges rouges de tilleul, à grandes feuilles, ombrage l'église romane Saint-Pierre de Givrezac (Charente-Maritime).

bois (bonne capacité filtrante). La Suède et la Russie ont été de grands producteurs de fibres d'écorce de tilleul (la tille) servant à fabriquer des toiles, nattes, paillasons, filets de pêche et cordes. Une autre utilisation, beaucoup plus marginale, est la production d'huile obtenue à partir de graines décortiquées, macérées et distillées. L'huile de tilleul est jaune et de goût et d'utilisation semblables à celle de l'olive. (Voir tableau page 2).

Une autre espèce, le tilleul argenté (*T. tomentosa*), est devenu très commune en milieu urbains pour sa capacité de résistance à la sécheresse, sa vitesse de croissance et ses

qualités décoratives (faces inférieures des feuilles couvertes de duvet blanchâtre). Il s'agit d'une espèce originaire de Grèce et de Turquie, introduite à la fin du XVIII^e siècle. Il a été très employé pour les commémorations du bicentenaire de la Révolution, en 1989.

Tilleul et folklore

Le tilleul compte peu dans les usages et traditions de la Gironde, ni des Landes où il se fait rare. Il faut descendre vers le piémont pyrénéen pour le trouver en concurrence avec le hêtre des bois, ou remonter vers l'Aunis et la Saintonge au nord, la Dordogne au Nord-Est pour qu'il y prenne un usage de premier plan. En Gironde, le tilleul a été planté aux XVII^e et XVIII^e siècles dans les cimetières pour la vente des fleurs qui permettait, au même titre que la vente des noix, une rentrée d'argent en faveur des fabriques. Un usage ancien était d'ombrager les sorties de messe en plantant un ou plusieurs tilleuls près des porches des églises.

La coutume de planter des arbres dans les cimetières est très ancienne car elle remonte aux Romains qui ombrageaient les leurs avec diverses essences sempervirentes (toujours vertes) comme les cyprès de Provence pour symboliser la survie après la mort, la pérennité de la vie en période hivernale, les qualités imputrescibles de son bois. Plus tard seront ajoutés le buis, essentiellement pour l'utilisation de son bois dans les objets du culte et l'if pour les mêmes raisons. L'origine des plantations de tilleuls est mal connue car il est probable que cet arbre s'est



Des tilleuls pour ombrager les sorties de messe : ceux de Monbadon et d'Omet (Gironde) illustrent cet ancien usage.



Deux grands tilleuls charentais. Le tilleul de Torfou au mieux de sa forme dans le premier tiers du XX^e siècle. Il passait pour avoir 800 ans... (à gauche). Le tilleul de Ess est resté tel qu'il était à l'époque de cette photographie.



fait rapidement remarquer pour son abondante floraison, l'attraction des abeilles pour ses fleurs et, bien sûr, les boissons et médications que l'on a tirées. Il est probable que l'obligation de planter des arbres sur les routes et chemins, notamment les édits de François I^{er}, Henri II et Henri IV, ont permis la valorisation du tilleul dans les villes et villages, et donc près des églises et sur les places de marché, lieux de rassemblements et de rencontres, en concurrence avec les chênes et les ormes qui ont une toute autre histoire. L'Entre-deux-Mers, comme le Bordelais, sont des régions traditionnelles du chêne et de l'orme, mais pas du tilleul.

Comme il est dit plus haut, les plantations de tilleuls près des églises et près des maisons paysannes sont d'époques assez récentes. Par contre, on trouvait de gros tilleuls en Saintonge pour des usages plus variés et dans une symbolique très différente. Ainsi le tilleul de Torfou, près de Saint-Porchaire (Charente-Maritime), était un de ces arbres dont on disait volontiers qu'ils avaient une

histoire. Celui-là passait pour commémorer la bataille de Taillebourg remportée le 21 juillet 1242 par l'ost de Louis IX sur l'armée anglaise d'Henri III le Plantagenêt alliée aux soldats du comte de Toulouse Raimon VII.

Dans tous les pays charentais on rencontrait les fameux tilleuls dits de Sully ou de Rosny, devant les entrées d'églises, sur les places des bourgs et dans les principaux carrefours. Leurs plantations furent encouragées par les ordonnances de 1583 et 1599 qui semblaient prévoir également l'utilisation des fleurs à destination des hôpitaux. On retrouve encore quelques uns de ces arbres dans les communes de La Forêt de Tesse (Charente), Taizé-Aizie (Charente), Angoisse (Dordogne), Esse (Charente) où le tilleul de la place de l'église est orné d'un mégalithe servant de mausolée aux soldats morts à la guerre de 1914-1918 ! Si l'on s'en tient à la carrière du Ministre, les arbres porteurs du nom de Rosny seraient plantés entre 1593 et 1602 puisque l'intéressé ne devint duc de Sully

qu'en 1602. Mais il est probable que cette subtilité n'ait pas été retenue par les usages populaires... Tous ces arbres sont des tilleuls des bois. D'anciens tilleuls se trouvent sur les places de Trémolat (Dordogne), Saint-Justin d'Armagnac (Landes), Saint-Pé-Saint-Simon (Lot-et-Garonne)... Au XVIII^e siècle on en plante beaucoup le long des allées des gentilhommières et

châteaux comme au XIX^e sur le bord des accès aux domaines mais il s'agit là d'une autre espèce, le tilleul commun (*Tilia intermedia*). En pays Bordelais on lui préfère le cèdre, le chêne et le platane, plus imposants. A Bordeaux, les promenades de Tourny naquirent en 1744 et furent achevées en 1751. Elles comprenaient quatre rangées d'arbres plantés sur le glacis du château Trompette, une cinquième entre la chaussée et les maisons construites à partir de 1745. D'autres plantations se voyaient rue du Chapeau-Rouge et à l'entrée du Château-Trompette; place de la Comédie, un triangle d'arbres faisait joindre les deux ensembles. L'arbre choisi était l'orme mais le tilleul n'avait pas une place négligeable puisque, entre 1708 et 1709, 700 à 800 tilleuls de Hollande, probablement le tilleul commun (*Tilia intermedia*) seront plantés au Jardin public inauguré en 1756, accompagnés de 500 ormes (Paul Courteault. *Les arbres de Tourny, Revue Historique de Bordeaux, tome XI, 1918*).

On plante le tilleul commun aux XIX^e et XX^e siècles un peu partout sur les places, en concurrence avec le marronnier et le platane dans la région, à des fins décoratives.

Presque partout se maintiendra l'usage de posséder un tilleul sauvage communal, signe de son intérêt pharmaceutique. Pour le bicentenaire de la révolution de 1789, la Commission du bicentenaire avait proposé à toutes les communes de France de planter un tilleul. En Gironde, environ 60 % d'entre-elles adopteront un tilleul, très souvent un tilleul argenté (*Tilia tomentosa, T. argentea*) planté sur la place près de la Mairie ou près de l'église, deux lieux symboliques du pouvoir local.

Usages médicaux

Les vertus des fleurs du tilleul à grandes



A Fouras (Charente-Maritime), avec les embruns, les tilleuls adoptent un port particulier dit « drapex ».



De nombreux tilleuls argentés (*T. tomentosa*) ont servi d'arbres du bicentenaire de la Révolution, en 1989 : à Monségur, Montignac, Castillon-la-Bataille.

feuilles sont connues depuis l'Antiquité, et probablement bien avant, car son aspect mellifère prononcé a certainement attiré l'attention puisqu'il était considéré attirer les sorcières (chose constatée chez toutes les plantes médicinales majeures). Les fleurs, cueillies à mi-floraison sont antispasmodiques, sédatives, rafraîchissantes, émollientes, mais pas les bractées (ou très peu) contrairement à ce qui est souvent écrit.

REPERES

Parmi les cultivars (variétés cultivées) obtenus, il est facile de reconnaître Rubra, obtenu vers 1755, par ses rameaux rougeâtres, de même que Corallina. Cet aspect décoratif les font planter dans les villes. Laciniata, cultivé en 1835, a des feuilles profondément découpées. Aurea, cultivé en 1838, se distingue par des rameaux jaunes brillants. Fastigiata, cultivé depuis 1864, présente un port pyramidal étroit. Le Bénivet et Le Vone, à cîmes très florifères sont recommandés pour l'apiculture.

Elles sont utilisées sous forme de décoction (deux poignées/l d'eau) dans un bain contre tous les méfaits de l'hiver (courbatures, frissons, fièvre, fièvres), en cas d'insolation et de migraines violentes. La décoction est aussi utilisée pour les soins de la peau et du visage. En tisane, on peut la boire seule (une pincée ou plus /tasse) ou en mélange en quantité égale avec des fleurs d'oranger, de valériane, de passiflore, ou même y rajouter quelques pétales de coquelicot pour accroître son effet soporifique.

Un usage très ancien était de planter le tilleul au sud, près des maisons, pour bénéficier de son ombrage, d'une récolte de fleurs destinées aux tisanes et de la présence des insectes butineurs pour améliorer la pollinisation du jardin et du potager et pourvoir aux besoins de l'apiculture.

Le Grec Théophraste, au III^e siècle avant J.-C. signale deux variétés de tilleul, le mâle et la femelle, débat qui sera interrompu seulement au XVIII^e siècle car tous les tilleuls sont mâles et femelles (hermaphrodisme). Au I^{er} siècle après J.-C., Pline insiste sur les propriétés de l'écorce, en fait l'aubier, dont les propriétés curatives sont employées pour soulager les migraines, coliques hépatiques et rhumatismes. Un de ses contemporains,

le médecin Grec Dioscoride, glisse l'emploi de l'aubier de tilleul dans les 1 600 produits, dont l'usage est cité dans son ouvrage monumental (*De materia medica*). Plus tard, il sera reconnu à l'aubier pris en décoction une action sur la fluidité du sang, la diminution du cholestérol dans les artères, et confirmé son efficacité dans la réduction des lithiases de la vessie et des reins. Si le poète Ovide vante ses frais ombrages (Les Métamorphoses, livre X), feuilles et rameaux ont servi de fourrage de bonne qualité dans les Pyrénées, en taillant les arbres en têtard ou tête de chat.

Jean-François Larché

Bibliographie sommaire

- Bardeau (F.). *La pharmacie du bon Dieu*. Stock, 1973.
 Brosse (J.). *Arbres d'Europe occidentale*. Bordas, 1977.
 Tordjman (N.). *Le tilleul*. Actes sud, 1995.
 Vanden-Berghe (M.). *Produits commerciaux du tilleul*. *Revue des sciences naturelles appliquées* n° 14, 1891.



Histoire de l'enfermement à Cadillac Être fou, aliéné et mourir de faim

Ou La surmortalité par famine dans les hôpitaux psychiatriques français et à Cadillac durant la Seconde Guerre mondiale.

C'est au cours d'une conférence que le Professeur Michel Bénézech a abordé cette question, encore sensible et pourtant souvent méconnue, du grand nombre de décès survenus dans les hôpitaux psychiatriques pendant la Seconde Guerre mondiale.

« *La question n'est pas nouvelle* », dit-il en préambule, évoquant divers ouvrages parus sur ce problème, mais préférant se référer pour l'essentiel à la recherche d'Isabelle von Buelzingsloewen : « **L'hécatombe des fous : la famine dans les hôpitaux psychiatriques français sous l'occupation** », où l'hôpital de Cadillac est cité à plus de 10 reprises.

Michel Bénézech évoque, pour commencer, le contexte général des établissements psychiatriques pendant l'occupation, avant d'aborder plus précisément la situation de l'hôpital psychiatrique de Cadillac, au travers de la thèse de médecine soutenue en 1942, à Bordeaux, par Guy-René-Jean Papet, interne dans le service du Dr de Boucaud, médecin-chef.

Le contexte général

Il est d'abord caractérisé par les restrictions établies par les services du ravitaillement, les rations accordées étant fonction des réquisitions prélevées par l'occupant. Il en ressort une situation grave et durable de crise alimentaire. Cette crise, qui a frappé l'ensemble de la population, a pu être atténuée par des suppléments pour certains, la débrouille pour d'autres... Mais, ces échappatoires n'étaient pas possibles aux malades mentaux qui, de surcroît, ne bénéficiaient pas des suppléments accordés aux patients des hôpitaux généraux ; quelques malades seront libérés, dont certains, minoritaires, démontreront des capacités d'adaptation insoupçonnées, il sera également fait appel aux familles sous forme de colis alimentaires. Mais c'est, estime-t-on, quelques 45 000 d'entre eux qui sont décédés de carences alimentaires dans les hôpitaux psychiatriques français pendant cette période.

Concernant la situation de ces établissements elle-même, on comptait en 1940, dans les hôpitaux psychiatriques français, 110 000 « aliénés » (telle était encore la terminologie officielle jusqu'en 1952).

D'une part la Sécurité sociale n'existait pas. Nombre de malades étaient placés sous contrainte ou « placements d'office » et ce, pour des raisons économiques : eux seuls en effet pouvaient bénéficier de la gratuité totale, contrairement aux placements « volontaires partiellement payants », d'autre part l'univers psychiatrique était déjà sous-médicalisé quantitativement et qualitativement.

Aux difficultés initiales, se sont ajoutés, avec l'avance de l'invasion allemande, les transferts de patients entre établissements.

Concernant la situation elle-même de l'« aliéné », ces sujets étaient « *par nature des*

exclus ; plus faibles socialement, physiquement, psychologiquement... Le patient était transparent. Sa mort sociale préfigurait sa mort biologique. Il ne bénéficiait pas des solidarités du monde externe ».

Et de se demander comment a été gérée cette situation de carence. Y-a-t-il eu des protestations ?

Le Professeur Bénézech fait référence à plusieurs textes législatifs, dont une circulaire suite à une enquête menée en février 1941 par le Secrétariat d'Etat à la santé. Il s'agit de la circulaire dite Bonnafous du 4 décembre 1942, prévoyant « *d'allouer aux internés les suppléments prévus pour les cantines d'usines et restaurants à prix réduit et le régime de suralimentation à 25% de leurs effectifs* ».

Quelle était la situation à Cadillac, d'après la thèse de Guy Papet ?

Il est à noter que l'œdème de famine est une pathologie déjà observée en France, notamment pendant le siège de Paris (1870-71) et pendant la Grande Guerre (1914-18). Plusieurs études ont déjà été consacrées à cette pathologie, parmi lesquelles on peut citer « *La pathogénie des œdèmes* » (1936) et « *Les œdèmes par déséquilibre alimentaire* » (1941) de Pierre Mauriac, frère de l'écrivain. Celui-ci tentera de proposer une thérapeutique.

Dans sa thèse Guy Papet expose les spécificités de la situation à Cadillac : les malades, comme les habitants de la ville y sont considérés comme des ruraux, c'est-à-dire privilégiés, sensés disposer des produits agricoles issus de la production locale.

L'établissement compte alors 1 660 individus, répartis entre les services de Madame le Docteur André, pour les hommes et les femmes, et le service du Docteur de Boucaud, pour les hommes uniquement.

Les transferts concernent 374 patients venus de Sarreguemines et 64 de Mont-de-

ERRATUM

Dans le n° 92, une erreur de transcription s'est glissée dans l'article de Pierre Bazouin concernant la lessive. La lessive en occitan se dit « la bugada » ou « bugado » selon que l'on choisit la graphie normalisée ou phonétique et non « la brigade », comme écrit...

Marsan et il est à noter que la commune de Cadillac est elle-même en zone occupée.

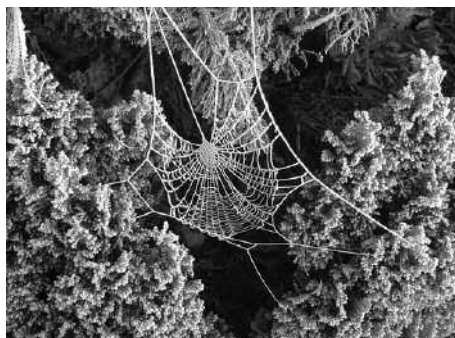
L'hôpital dispose certes de la Colonie Agricole, le Château Lassalle, sur la commune de Laroque, mais cette dernière, consacrée à la monoculture de la vigne, ne permet pas de ravitailler l'établissement. Le « commis de l'économat », à qui incombe la lourde tâche de ce ravitaillement, doit donc effectuer 70 km chaque jour pour se rendre à Bordeaux, avec des moyens de transports aléatoires et précaires.

Guy Papet ajoute, au nombre des circonstances aggravantes, que « *l'aliéné est un gros mangeur* »... Il décrit comme « *vertigineuse* » la chute de la ration alimentaire de juin à novembre 1940. Il souligne qu'il y a carence par manque, mais aussi par déséquilibre.

Grâce aux documents mis à sa disposition, il a pu faire les calculs qui mettent en évidence les valeurs quantitatives et qualitatives des rations quotidiennes. Pour les mois d'avril et mai 1941, ces rations s'établissent respectivement à 1 162 et 1 062 calories, alors que le simple maintien de la vie d'un homme au repos absolu en exige 1 500, et passe à 2 000 dès que le sujet vient à se lever ! Une amélioration relative survient en octobre 1941 : 1 618 calories... La faim aboutit chez les aliénés à des comportements extrêmes : vols entre patients, consommation d'épluchures, voire de détritiques... capture de moineaux consommés crus, d'un rat tombé dans une fosse d'aisance, d'un chat...

Dans ce contexte, il était normal que la mortalité frappe un grand nombre d'individus. Dès le début de l'hiver 1940-41, Papet note « *l'amaigrissement considérable d'un certain nombre de nos malades* ». Puis nombre de décès surviennent frappant « *brusquement et apparemment sans cause apparente* » notamment dans le quartier surpeuplé et mal chauffé des aliénés évacués de Sarreguemines... les œdèmes apparaissent fin mars et leur nombre ne cesse de croître... L'idée d'une « *épidémie d'œdèmes de guerre ou de famine* ». On note 279 décès en 1941, contre 83 en 1940 et 200 de ces 279 figurent sur la liste des œdémateux.

Cette situation est à ce point alarmante qu'elle fait l'objet, le 28 juin 1941, d'une visite par la Commission d'enquête présidée par Monsieur le Doyen Mauriac. Il en résultera le diagnostic « d'œdèmes de famine », mais non suivi d'une amélioration insuffi-



sante de la situation.

Guy Papet se livre donc à une description méthodique et minutieuse des formes cliniques de ces œdèmes qui envahissent progressivement le corps des patients, et d'évolution le plus souvent irréversible. Le décès peut intervenir sous trois formes :

- sous forme brutale : syncopale ;
- après un coma de quelques heures ;
- sous l'effet de maladies intercurrentes : abcès, tuberculose...

Par contre, on ne note pas parallèlement d'aggravation de l'état mental ni d'agitation chez ces sujets très affaiblis.

Le Professeur Bénézech qui poursuit l'étude des registres des décès tenus dans l'établissement, (sachant que ceux de 1939 et 1940 auraient été perdus ?), précise le nombre de décès survenus à l'hôpital de Cadillac pendant ces années noires.

Ces registres permettent de mettre en évidence l'augmentation significative des décès en 1941, 1942, 1943...

- en 1938 : 90 décès
- en 1941 : 599
- en 1942 : 299
- en 1943 : 136
- en 1944 : 81
- en 1945 : 70
- en 1946 : 38

Des 374 malades transférés de Sarreguemines, 282 sont morts : plus de 75 %.

Soit, de 1941 à 1945, un total de 1 185 morts, inhumés vraisemblablement presque tous dans « Le Cimetière des fous. »

Les anciens cadillacais se souviennent encore que le menuisier n'en finissait pas de faire des cercueils !

En conclusion : le professeur Michel Bénézech tient à préciser, « *...qu'il n'y a pas eu en France de volonté génocidaire comme en Allemagne, que ces drames résultent des circonstances de guerre et de l'occupation allemande...* ».

Et peut-être aussi, de la part des Français,

d'une certaine méconnaissance, voire une indifférence sur ce qui se passait derrière les murs de l'enfermement.

Nota : dans le numéro 87 des *Cahiers de l'Entre-deux-Mer*, un article avait paru sous le titre : *Les psychoses de ravitaillement « contributions à l'étude des œdèmes de famine »*, écrit par Martine Bajolle, et portait déjà sur ce sujet. Au moment où les membres de l'association *Les Amis du Cimetière des Oubliés* attendent le verdict de Monsieur le Préfet pour savoir si ce cimetière sera inscrit au titre des Monuments historiques, comme le recommandent les membres de la Commission des sites, il semble important de rappeler combien ce cimetière est lourd d'histoire, et à ce titre mérite toute considération..

Courrier des lecteurs

« Cimetière des fous »

Journal de l'écrivain Paul Claudel du 21/09/1943, frère du sculpteur Camille Claudel, internée. « *...Le directeur de l'asile d'aliénés de Mondevergues (près d'Avignon), me dit que ces fous meurent littéralement de faim : 800 sur 2 000 !...* » (In « *Camille Claudel, catalogue raisonné* »).

Nul doute qu'à Cadillac plusieurs centaines d'aliénés ont fait partie de ces cohortes de martyrs, dont le nombre est estimé à 40 000 pour la France en 39-45 ! La terre du cimetière des oubliés de Cadillac est sacrée, pénétrée qu'elle est, de souffrance.

Ceux, du malheur se doivent de reposer en paix, à l'abri de leurs croix, cailloux, leurs seuls biens. Troubler leur quiétude au profit d'un parking est plus qu'indécence.

Mme Marthe D-L de Pessac

Nota : le maire de Cadillac se défend aujourd'hui d'avoir eu même l'idée d'un parking ? Vraiment ? Mais alors pourquoi s'opposer, par tous moyens, à l'inscription du cimetière des Oubliés au titre des Monuments historiques et ainsi lui assurer une vraie protection dans le temps ?



Dordogne, un sourire en berne...

« La vallée de la Dordogne, c'est le sourire de la France », peut-on lire sur une affiche éditée par EPIDOR – établissement public territorial de bassin – et représentant la rivière fleuve, de sa source à son embouchure. Naviguons un peu, tels les gabarriers d'antan, descendant le bois corrézien vers le vignoble bordelais, afin de découvrir ce que vomit ce triste sourire.

Un « bouchon vaseux » : telle est l'expression scientifique consacrée pour désigner ce tas de m... qui vogue dans les profondeurs de l'estuaire, remontant les fleuves de Garonne et de Dordogne ou s'infiltrant vers la Gironde au gré des marées fortes et petites. Asphyxiant les poissons et autres espèces aquatiques, le bouchon est le premier barrage qui empêche la remontée vers le Nord-Est.

Faire sauter les barrages ?

L'une des causes en est la présence et le fonctionnement même des barrages qui, par la constitution de lacs artificiels gigantesques et des étiages violents et très fréquents, empêchent le cours d'eau de couler. Qu'un cours d'eau ne puisse courir, voilà qui est en effet un problème. Une dizaine de projets de barrages supplémentaires voient le jour sur la partie supérieure de la rivière. Fabuleux, se dit-on : le gouvernement a sans doute décidé de privilégier les énergies « renouvelables » – et l'eau, si l'on ne regarde point de trop près sa composition chimique, en est bel et bien une... – afin de préserver les générations futures du legs irréversible et terrifiant des déchets atomiques. Sacrifier le sourire de la France pour supprimer des réacteurs nucléaires, voilà une politique certes pragmatique, mais



sans doute cohérente. Mais qu'apprend-on ? Le nucléaire ne fait pas l'objet des discussions « grenelliennes », et la

République poursuit son programme à la même vitesse que celui des autoroutes, à la différence près que nous ne vendons pas encore nos autoroutes aux dictateurs, seulement nos T.G.V.. Qu'apprend-on de plus ? Que la belle rivière s'appête à recevoir un système révolutionnaire de barrage, qui fera remon-



ter le liquide par pompage durant les heures creuses pour revendre l'eau électricifiée durant les heures pleines, réussissant le tour de force de gagner de l'argent sans produire d'électricité ! Nul n'a non plus entendu parler de la politique drastique d'économies d'énergie qui fait tant défaut à notre beau pays, illuminé jusqu'à la lune par des lampadaires et des ordinateurs dont une bonne grosse moitié est aussi inutile qu'illusoire. A quand les décorations de Noël sur les nouveaux barrages, créés à ce seul effet ? Rappelons-nous que la Loire ne se contenta pas d'interdire les constructions de digues : elle fit sauter ses barrages...

Tirer la chasse, le bébé dedans...

Mais notre bouchon n'est point en liège : le seul effet mécanique ne suffit pas à l'expliquer. Si l'on regarde d'un peu plus près sa composition, on y retrouve les éléments physico-chimiques que notre société « grenelloise » y rejette. Ah, cette belle promenade au « Roc Grand », entre le fameux barrage de Bort-les-Orgues et la retenue de Marèges, première du nom : le petit ruisseau se faufile entre les blocs de granit millénaire, entouré de ces chênes séculaires et des mousses qui cohabitent avec des lichens d'une pureté aérienne. Asseyons-nous en son bord, contemplons et respirons le bon air corrézien ! Tiens, c'est curieux, une odeur de lessive ? Jetons un œil moins distrait sur cette eau coulante. Horreur ! Des mousses, il n'y en a pas que des vertes, continentales, mais aussi des blanches, qui voguent au fil de l'eau comme une marée noire venant s'échouer sur nos côtes. Il est vrai que le système d'assainissement du secteur n'est point au point... Et que les réglementations en matière de régulation des effluents

agro-chimiques ne sont guère contraignantes. Bah, un peu de lessive ne peut pas faire de mal : cela doit sans doute nettoyer les barrages, qui ont bien besoin d'un coup de pinceau. Nous n'évoquerons pas même ici les 20 % de produits phytosanitaires employés par le monde viticole pour une surface avoisinant les 2 % de la surface nationale agricole utilisée : nous ne sommes pas à un bouchon près. Nous n'évoquerons pas non plus l'ancienne carrière de Jeandillon, réserve naturelle girondine abritant plusieurs espèces d'orchidées ; pour accueillir le visiteur, point de panneau explicatif : seulement les traces d'un herbicide total appliqué par l'Équipement au printemps, sur la rivière tangente à la carrière. Examinons tout de même ce petit affluent de la Dordogne appelé « Engranne », qui se jette au lieu-dit Saint-Jean-de-Blaignac dans cette rivière dont l'image de marque n'est plus à démontrer. Comme c'est bizarre : l'eau n'y est jamais claire ! Pourtant, les fabricants de pesticides ont fait des efforts ; certains depuis quelques temps, afin de rendre les molécules empoisonneuses – à ne pas confondre avec les molécules « empoisonneuses » – transparentes. Mais oui, bien sûr : c'est notre terre nourricière qui va nourrir les poissons... Force d'engins toujours plus lourds, compactage, force de nos diaphanes molécules, faiblesse de nos apports organiques, lessivage, destruction du complexe argilo-humique, érosion : l'Engranne est une grande lessiveuse. Chasse d'eau emportant avec elle tant la mort que la vie, elle jette à la mer qui n'en veut pas, ces particules si précieuses qui demain manqueront à l'humanité. La mort des sols n'est donc pas seule sur le bassin versant de la Dordogne : elle s'accompagne de celle de l'eau.

Constructivisme aigu

Heureusement, nos élus locaux veillent au grain, et tentent de trouver des solutions pour



que la mort programmée de l'agriculture s'accompagne d'une nouvelle vie campagnarde, au gré des berges fluviales. Et ce maire des gorges de la Haute-Dordogne, piteux de s'être vu refuser sa carte communale par la préfecture, ne voyant point pourquoi il n'est pas souhaitable de construire des lotissements sur la zone Natura 2000 ou sur les berges du lac de la Triouzoune, réputées inconstructibles par la loi Montagne. Eh bien, puisque c'est comme ça, la réunion publique proposée par le sous-préfet, en sa présence, se fera – peut-être – lorsque ledit sous-préfet aura changé de poste. En espérant que le prochain sera plus collaborant avec les projets communaux. Et cet autre, qui projetait de faire construire une superbe zone artisanale sur les sources de l'Engranne, elle aussi classée Natura 2000 ? La parcelle avait certes un défaut : abritant pas moins de trois vilains couples d'oiseaux de mauvais augure, dont l'Engoulevent d'Europe, classée sur la liste rouge nationale des espèces menacées... Bah,



les oppositions rencontrées ne savaient pas qu'on transforme rapidement un projet nécessitant un permis de construire en un projet n'en nécessitant point : le champ de panneaux solaires sera donc le chant du cygne de notre affluent. A moins que l'énergie ainsi créée, au prix de la défiguration d'un site exceptionnel en Entre-deux-Mers, ne permette la fermeture d'un réacteur du blayais.

Girondins et montagnards s'accordent donc sur l'essentiel : la « promotion d'une politique équilibrée de gestion de l'eau » et la « mise en valeur de l'espace rivière et du patrimoine fluvial », missions affichées par EPIDOR, feront de la Dordogne une « rivière solidaire », dans la négligence. On a d'ailleurs demandé à EPIDOR de rester sage en ne se proposant pas comme opérateur de Natura 2000 sur la rivière. Laissons donc tous ces scientifiques dans leur vase. Et réjouissons-nous : le tourisme culturel et naturel sur la Dordogne a de beaux jours devant lui ! Et avec le sourire s'il vous plaît. La France en a bien besoin.

Jean-Christophe Mathias

La querelle des vacants ou l'histoire édifiante d'une Ligne à Grande Vitesse (L.G.V.)

Au Moyen Âge, les pauvres avaient le droit de faire paître leurs quelques animaux sur des zones de terres des Landes qui n'appartenaient à personne. Vint une époque où les riches propriétaires s'indignèrent de cet obstacle à la rationalisation de l'agriculture et, puisqu'ils étaient les plus forts, ils s'emparèrent des « vacants ». Il y eut des procès. Certaines communes purent se porter acquéreurs de ces terrains. Les conflits durèrent longtemps.

Pourquoi rappeler cette histoire qui semble n'intéresser plus que quelques érudits locaux ? Parce qu'elle a laissé des traces dans la mémoire collective et lorsqu'il a été question de revenir sur certains droits de passage, lors du projet de création d'une L.G.V., un vent de jacquerie a soufflé sur les Landes et Coteaux de Gascogne.

Association de Sauvegarde des Landes et Coteaux de Gascogne, c'est le nom de la jeune association qui s'est constituée en décembre 2009, mais qui est déjà forte de quelques centaines de membres, pour poser des questions embarrassantes, aux promoteurs de ce projet.

Après tout, la population avait été consultée sur le principe d'une telle ligne et une majorité s'y était montrée favorable. Qui refuserait de gagner du temps lors d'un voyage et qui pourrait s'opposer à un développement des transports ferroviaires en une période de pétrole cher ? Personne, à l'image des politiques qui, du PS à l'UMP en passant par le PC et quelques autres, présentaient la L.G.V. comme l'occasion de désenclaver (?) la région, de créer des emplois, d'impulser le développement économique.

Quel fut donc le déclencheur de la révolte ? La découverte que R.F.F. (Réseau Ferré de France) avait décidé de ne pas suivre le circuit existant mais d'en créer un de toutes pièces – ce qui allait entraîner la destruction de 3 600 hectares de coteaux et de forêt. Sans raisons valables. Suivons l'argumentaire que présente l'Association :

- 1- La L.G.V. est inutile : en effet, le T.G.V. passe déjà entre Bordeaux et Hendaye, entre Bordeaux et Toulouse. Il s'agit simplement de le faire aller plus vite. On pourrait raisonnablement penser qu'il suffit de transformer les voies existantes pour y parvenir. Tous calculs faits, les nouveaux tracés ne feraient gagner, respectivement que 5 et 15 minutes sur les tracés existants et rénovés. On peut s'étonner à juste titre.
- 2- De surcroît la L.G.V. est ruineuse. Qu'on en juge ! 13 milliards d'euros pour Tours /Bordeaux/Hendaye (1 seul milliard pour l'aménagement des lignes déjà existantes). Bordeaux/Toulouse : 7 milliards. (Ces chiffres nécessairement approximatifs, personne, n'étant, à l'heure actuelle, capable de dire quelle sera l'addition finale.) Sans compter que la facture grimpera nécessairement au fil des ans. (A titre de comparaison je rappelle que l'on estime à 14 milliards de dollars le coût de la reconstruction de Haïti !!!). Ruineuse donc pour l'Etat, mais également pour les collectivités locales qui devront participer à hauteur de 50 % au prix de ces investissements. Pour exemple, le Lot-et-Garonne, qui ne roule pas sur l'or, devra s'acquitter d'une centaine de millions d'euros, soit plus du quart de son budget annuel qui est de 380 millions d'euros ! (Combien de maisons de retraite auraient pu être construites, combien d'établissements scolaires et sportifs, combien de lo-



gements sociaux ?).

Le contre-argument avancé par les promoteurs de la L.G.V. est qu'elle va permettre le développement des T.E.R. qui s'y raccorderont. Belle réponse qui oublie seulement que ce sont les régions qui ont en charge les T.E.R. – que leur développement donc ne peut s'effectuer que par l'augmentation de l'impôt et la disparition des lignes de proximité et des lignes réservées au frêt.

- 3- La L.G.V. est dévastatrice pour l'environnement : 3 600 hectares de coteaux, forêts, vignes, terrains fonciers, ce n'est pas rien. A quoi s'ajoutent les atteintes portées à l'environnement, les nuisances sonores importantes qu'atténueront peu les murs de béton que l'on édifiera pour s'en protéger, les obstacles apportés à la circulation des animaux sauvages, les risques encourus pour des zones marécageuses riches en flore et en faune. Grenelle de l'environnement, qu'es-tu devenu ? On a vite oublié que si le développement du trafic ferroviaire y était prôné, il était bien spécifié qu'il devait se faire par les voies existantes.

Le contre-argument se veut imparable : la L.G.V. va avoir des retombées économiques pour les régions qu'elle traversera et elle va créer des emplois. Pour les emplois, on sait que les grandes entreprises qui vont s'occuper du chantier viennent avec leurs propres ouvriers. Quant aux retombées économiques elles restent à démontrer.

- 4- Cette ligne représente une conception du

développement et du progrès qui date du siècle dernier et elle ne fait aucun cas du contexte de crise que nous connaissons en ce début de siècle et qui va nous contraindre à repenser tous nos modèles. Défendre des infrastructures aussi lourdes et dispendieuses est un véritable « contre-sens », alors que ce sont les autoroutes informatiques qu'il faudrait développer. L'important n'est pas d'aller plus vite, mais de multiplier les interactions – et cela, seul, le Net le permet. D'ailleurs, les cadres qui seraient les principaux utilisateurs de la L.G.V., se déplacent de moins en moins et le développement des vidéo-conférences en est la preuve. On va favoriser une minorité qui aura un accès facile à la L.G.V., sans penser que le reste de la population devra, pour rejoindre les gares L.G.V., pendre sa voiture ! On présente comme modèle de développement urbain une concentration de la population dans des métropoles où la vie va devenir vite impossible et qui ont pour conséquence un assèchement, une désertification des campagnes. On a vraiment l'impression que les experts, une fois de plus, foncent, tête baissée, dans le mur.

- 5- Enfin, dernier point, mais qui n'est pas le moindre, les décisions prises l'ont été au mépris du respect des pratiques démocratiques les plus élémentaires. Tout se passe comme si la consultation n'était que de la frime. On parle de vagues principes, mais on évite soigneusement de dire quels seront les moyens utilisés. Et lorsqu'on les dé-

couvre, on se heurte à la toute-puissance des experts, qui représente, en notre âge technoscientifique, l'incarnation même de la Raison. Lorsqu'ils ont rendu leur verdict, le peuple émerveillé et soumis n'a plus qu'à se prosterner. L'ennui est que les experts se trompent souvent – longue histoire qui reste à écrire – et qu'en l'occurrence, les experts sont ceux-là mêmes, qui seront chargés du chantier. R.F.F. est à la fois le premier intéressé à l'affaire et celui qui a été chargé de réaliser les seules études sur lesquelles s'appuient les politiques.

Raison pour laquelle les différentes associations et un nombre croissant d'élus demandent que soient faites des études réellement indépendantes. Car de nombreuses questions demeurent en suspens. Quels sont les intérêts en jeu ? Pourquoi une telle obstination ? Quelles pressions s'exercent sur les décideurs ?

La discussion est lancée. Elle mérite d'être poursuivie dans toute la lumière nécessaire. Elle va être un des points essentiels de la campagne des régionales.

Patrick Rödel, philosophe, écrivain

PS : Cet article reprend une conversation que j'ai eue avec Alain Dewerd, qui est un des membres de cette Association des Landes et Coteaux de Gascogne. Qu'il en soit remercié. Tout ce qui est du domaine du vérifiable vient de lui. Les oublis et les mauvaises interprétations (éventuelles) viennent de moi.



Français d'appellation contrôlée

Le débat bat son plein, estampillé made in France. Il étonne nos voisins européens, au-delà... la France n'est plus un vrai sujet quoiqu'en disent nos dirigeants.

Depuis plusieurs semaines, le peuple de France est appelé à s'exprimer sur l'identité française. Une idée lumineuse portée avec panache par le félon de service, selon la gauche, ou le fayot de la classe selon la droite, mais revendiquée par Monsieur Besson, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, dont le patronyme, tout comme ceux de Dupont, Durand ne devraient laisser aucune ambiguïté sur ses origines franco-françaises !

Pour la génération qui a grandi sous un régime, où tous les matins, les enfants, masque à gaz en bandoulière, commençaient leur journée d'écolier en chantant « *Maréchal, nous voilà...* », où dans les rues des ombres furtives, la peur au ventre, éclairées par leur étoile jaune, étaient les cibles repérables pour de sinistres corbeaux, chargés de basses œuvres mais inscrits au catalogue des « si vrais Français », cette démarche de retour aux sources de l'identité française, a des rejets nauséabonds et ne peut que susciter, au mieux, l'étonnement, alors même que la mondialisation est le credo universel qui nous est chanté en permanence !

Jusqu'à ce jour, je ne me posais pas vraiment la question. J'avais une carte d'identité, cette sorte de certificat qui atteste officiellement de ma nationalité. Je l'ai sortie de mon sac, je l'ai regardée attentivement, comme jamais : « République française, Carte nationale d'identité française, numéro... » et je me suis posée la question, : « *Est-ce que je mérite vraiment ce précieux sésame ? N'y a-t-il pas eu, à un moment donné une erreur d'appréciation de la part de l'Administration ?* » Et du coup je m'interroge, d'où viens-je ? Qui suis-je ?

Mon grand-père maternel, Jean-Baptiste, est né dans les années 1880 en Moselle. La Lorraine ayant été en partie annexée avec l'Alsace par l'Allemagne de Bismarck après le désastre de Sedan de la guerre de 1870, Jean-Baptiste était-il Allemand, ou Français ? L'histoire familiale ne le dit pas ! Devenu un homme, Jean-Baptiste s'est épris de la belle Augustine, belle mais aussi Belge authentique. Il est vrai que dans les régions frontalières, l'amour n'a que faire des limites



L'identité nationale en colère !

administratives !

Jules, c'était mon grand-père paternel. Sur les photos il a fière allure dans son uniforme de dragon, avec son port altier et ses moustaches à l'horizontale. C'était le temps où l'histoire maintenait les hommes sous les drapeaux quelques sept à huit ans pour servir la France. A la réflexion, si Jules se tenait si droit, n'était-ce pas aussi pour prouver qu'il existait, lui l'enfant trouvé, vagissant dans un panier, sur un quai du port du Havre. Qui se ressemble s'assemble dit-on, c'est peut-être pourquoi, il a épousé un jour une orpheline, répondant au délicieux prénom d'Aimée ! Ces deux-là firent deux garçons, qui devinrent tous deux militaires au service de la France, de sa grandeur, de ses déboires et servitudes. L'un d'eux était mon père !

Qui suis-je, d'où viens-je ?

De ma Lorraine natale, d'où je fus expulsée un certain 10 mai 1940 (les Allemands, une nouvelle fois passaient la frontière malgré la fameuse ligne Maginot), jusqu'à ce que cet exode me conduise à ce qui paraissent les confins de la France, les bords de la méditerranée. L'accueil fut rude, nous étions pour « ces vrais Français-là » les « boches de l'Est », et ce titre justifiait que ma mère

ne puisse acheter chez l'épicier du coin, qui les lui refusait, les quelques pommes de terre à laquelle nous avons droit avec nos cartes d'alimentation. Ces « vrais Français-là » déjà, avaient peur que l'on vienne manger leur pain ! C'est bien connu : estomac creux n'est pas enclin au partage.

C'est à ce moment que la Suisse, qui n'est pas que celle des banquiers, mais aussi celle de la Croix Rouge, s'est émue du sort de plusieurs milliers d'enfants de toutes nationalités, de toutes confessions qui avaient des points communs : la déshérence, la malnutrition... et c'est ainsi qu'un jour je fus accueillie par une famille et débarquais sur les bords du lac de Constance, à la limite de la frontière autrichienne, face à l'Allemagne : une enclave de paix dans un monde de feu ! C'est là où j'ai appris à lire et à écrire en Allemand et en gothique. C'est là aussi où j'ai découvert l'humanité, la tolérance et ce qu'était le respect de l'autre.

Qui suis-je, d'où viens-je ?

Les années sont passées, le hasard de la vie ou plutôt, déjà, pour une histoire de délocalisation d'entreprise, mari, enfants et moi-même nous sommes posés sur cette terre de Gascogne ? D'Aquitaine ? D'Entre-deux-Mers, ce territoire atypique de la Gironde, cerné par Dordogne et Garonne et paraît-il en quête d'identité si l'on en croit les savants colloques qui ont lieu tous les deux ans à la recherche de celle-ci⁽¹⁾.

Qui suis-je, d'où viens-je ?

Je me souviens qu'un jour, lors d'une réunion publique, je fus interpellée par le maire d'un village : « *Madame, me dit-il, vous êtes comme les tourterelles, vous arrivez, vous vous posez et comme elles vous repartirez...* » Je ne sais si c'était une invite à partir à tire d'aile avec ma valise par ce Monsieur qui se vantait d'être le représentant de six générations ancrées dans ce terroir de l'Entre-deux-Mers : un « vrai Français d'appellation d'origine contrôlée » ! Mais la référence à la tourterelle, cet oiseau migrateur n'avait rien d'innocent ! Toutefois, ce jour-là, je pris du plomb dans l'aile et compris que si j'étais bien en France, je ne serais

(1) Organisé par le Clem, comité de liaison Entre-deux-Mers.

jamais de ce terroir-là. Je n'avais pas cinq générations d'ancêtres qui attendaient que je les rejoigne au cimetière du village.

Qui suis-je, d'où viens-je ?

Je suis dans le tramway, ligne A, celle qui dessert les banlieues de Lormont, Cenon au milieu de tous : minorités dites visibles, jeunes « issus de l'immigration », cependant Français reconnus et authentifiés depuis deux ou trois générations déjà et je m'interroge : se posent-ils souvent les mêmes questions que moi au moment où ce débat sur l'identité nationale est sur la place publique ? Que savent-ils de leurs origines ? De leurs parents venus un jour reconstruire une France ravagée par la dernière guerre, quittant ces colonies qui s'appelaient il y a cinquante ans à peine A.O.F. (Afrique occidentale française), A.E.F. (Afrique équatoriale française) ou protectorats comme la Tunisie et le Maroc, ou encore l'Algérie département français depuis près d'un siècle et demi. Pendant 132 ans, les pères blancs les ont catéchisés, les hussards de la République leur ont appris que « leurs ancêtres étaient les Gaulois... », et lorsqu'ils sont venus retrouver la « mère patrie de leurs ancêtres », la France ingrate n'a su les accueillir que comme des Français de seconde zone oubliant les valeurs de la République inscrites aux frontispices de nos mairies « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Il semble bien que ce débat sur l'identité nationale, aux relents de campagne élec-

torale, parte en quenouille, et soit en train de tourner court. A peine 22 % de « vrais Français » ont répondu à l'appel, pas de quoi vraiment pavoiser, mais pas de quoi non plus vraiment décourager notre zélé ministre qui persiste et signe, nous promettant quelques mesures et directives propres à dissoudre, à terme, chacun de nous dans le grand corps national.

Tant de persévérance peut aussi poser question : « et si, à travers cette vaste consultation, Monsieur Eric Besson, inconsciemment, cherchait à résoudre ses propres problèmes identitaires ? » Comme personne, il n'est à l'abri des deux questions fondamentales : **Qui suis-je, d'où viens-je ?**

N'est-il pas né à Marrakech, trois mois après le décès accidentel d'un père français, pilote instructeur de l'armée française et d'une mère libanaise ! Celle-ci se remariera avec un Libanais qui sera un beau-père attentif et l'élèvera avec sa nouvelle fratrie de cinq frères et sœurs. Cependant, ce sera le seul, qui dès l'âge de dix ans, sera pensionnaire et dont l'éducation sera confiée aux Jésuites, de quoi vous formater un jeune esprit !...

Sylvie Brunel, son ex-épouse, vient d'écrire un livre autobiographique où elle raconte ses trente ans de vie commune avec son ex. Elle évoque à plusieurs reprises ce questionnement sur cette difficulté identitaire : « ... parce qu'il a grandi sans racines, privé de son père naturel par la force des choses, puis de sa mère par un exil dont je n'ai toujours pas compris le

sens, mon mari a toujours été un homme aux semelles de vent, un homme qui a grandi dans un pays de sables où l'on ne peut s'arrimer, et de déserts où l'on cherche en vain son havre. Il ne respecte que les engagements qu'il se donne à lui-même. Aucune institution ne peut le contraindre. Aucun parti. Aucune famille non plus apparemment... »⁽¹⁾. **Tout est dit !**

Colette Lièvre

PS : Entre l'écriture de cet article et la parution de ce numéro, le grand débat sur l'identité nationale a été enterré, discrètement, par notre premier Ministre, Maître de cérémonie en l'occurrence, tâche dont il s'est accompli avec le tact, la componction d'un grand chambellan. Il semble bien que la messe soit dite !

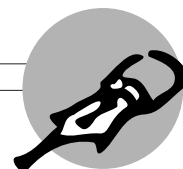
(1) Citation pages 79 et 80, « Manuel de guérilla à l'usage des femmes ».

REPERES

Sylvie Brunel est professeur de géographie à la Sorbonne. Elle a passé de longues années au service de diverses O.N.G. Elle est également l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages : romans, essais. Son dernier livre « Manuel de guérilla à l'usage des femmes », édition Grasset - 2009.

ACTUALITE

Dernière minute



Une grande première au sein de la Communauté de communes de l'Artolie, le « co-voiturage » devient une réalité et bien oui ! Depuis le 8 février dernier, le co-voiturage artolien a son site internet à consulter si vous souhaitez participer à ce qui peut paraître une petite nouvelle aventure.

Mais d'abord l'écovoiturage c'est quoi ?

L'écovoiturage consiste, pour les usagers, à réaliser ensemble des trajets pour des déplacements aussi bien réguliers (de type domicile-travail), qu'occasionnels (marché, sorties culturelles, etc.).

L'écovoiturage, pourquoi ?

L'écovoiturage permet de limiter la pollution et les nuisances automobiles en réduisant le nombre de véhicules sur les routes, de renforcer la solidarité entre les habitants et de maîtriser les dépenses liées au transport automobile en partageant les frais.

L'écovoiturage, comment avec internet ?

Le site internet d'écovoiturage s'adresse à toute personne souhaitant partager ses déplacements en tant que conducteur et ou passager. Pour cela, il suffit de se connecter sur : <http://ecovoiturage.cc-artolie.fr>

Après inscription, les internautes peuvent consulter les différents itinéraires proposés, d'effectuer des recherches à partir d'un lieu de départ et / ou d'arrivée ainsi que de contacter directement les personnes dont le trajet correspond le mieux à ce qu'ils recherchent. Ils ont aussi la possibilité de proposer un ou plusieurs trajets, de le modifier ou encore de le supprimer.

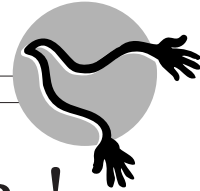
La charte de bonne conduite : elle a été élaborée afin de définir les droits et obligations des « écovoitureurs » entre eux et naturellement doit être reconnue et acceptée par tous les utilisateurs du service.

Quoi encore ? l'écovoiture c'est économique, convivial et « branché », tout pour plaire, à consommer sans modération !

REPERES

Le site internet « écovoiturage » a été officiellement lancé ce 8 février dernier en présence de Madame Colette Scott, présidente de la Communauté de communes du Vallon de l'Artolie accompagnée d'Emmanuel Corcket, conseiller municipal à la ville de Paillet et membre du conseil de développement.

Ce conseil de développement a été créé en décembre 1997 par la Communauté de communes du vallon de l'Artolie. Composé de représentants de la société civile du territoire (citoyens, associations, acteurs socio-économiques), ainsi que d'élus, c'est une instance de concertation et de propositions sur des thématiques en lien avec le développement durable. C'est dans cet esprit qu'est né le « co-voiturage » du vallon de l'Artolie.



« Une petite mousse » sinon rien !

Il fallait oser. Avoir du culot ! Un brin d'inconscience, peut-être ? Mais certainement l'énergie de la jeunesse pour se lancer dans la création d'une brasserie de bières artisanales en plein cœur du vignoble de l'Entre-deux-Mers !

En fait, en écoutant Karine Riocreux-Forrer, rien de tout cela ! Par contre, un fort désir de créer une entreprise, et pourquoi pas une unité de production de bières sur ce territoire voué depuis des siècles à la viticulture. Et pourquoi la bière ? Comme souvent un ensemble et un concours de circonstances qui déterminent un parcours. Karine est pharmacienne de formation, donc scientifique et elle souhaitait mettre à profit ses connaissances au service d'une activité qu'elle pourrait exercer à domicile ! Ensuite elle a, peut être aussi, été orientée par son histoire familiale : son mari est mosellan, a vécu à Trèves, en Allemagne. Tous deux ont travaillé également pendant deux ans au Luxembourg, de quoi subir une imprégnation culturelle, celle de ces pays du Nord-Est où la bière est la boisson omniprésente.



Mais ne devient pas brasseur qui veut. C'est pourquoi la jeune femme a suivi une formation spécifique à l'université de La Rochelle afin d'être apte à créer cette brasserie artisanale. Elle a donc révisé la chimie, la biochimie, revu la microbiologie, s'est penchée sur le rôle essentiel des enzymes « glutons », et munie de ce bagage s'est lancée dans cette activité, si atypique en notre Bordelais.

Karine explique que chaque pays a sa bière et que celle-ci dépend des céréales produites localement (orge, malt, sorgho, riz, etc...), mais en Gironde point de céréales, à part le maïs dans quelques palus, c'est pourquoi, la matière première : l'orge bio et le malt, arrivent de Belgique. Les levures, si essentielles, car ce sont elles qui vont déterminer l'arôme, sont fournies par un groupe français.



La Brasserie *Entre-Deux-Bières* propose à ses clients des bières dites de garde car vieilles en fûts de chêne, et élaborées à partir de la méthode belge, avec cependant quelques spécificités qui les rattachent à ce territoire de Gironde.

Il existe trois bières

Une blonde, une rousse, une brune. Il faut savoir que la couleur dépend de la torréfaction du malt – plus il est torréfié, plus la couleur est foncée. Mais ce qui fait toute la particularité de chacune de ces bières, c'est leur saveur qui a été particulièrement étudiée par notre « Dame brasseuse » pour leur donner un goût de notre terroir.

Ainsi, les amateurs de brune s'étonneront de ses saveurs d'iode : ce sont celles d'une infusion d'huîtres du Bassin d'Arcachon qui ont été ajoutées au moût, selon une méthode qui se pratique aussi en Ecosse, et qui, à un moment donné, a contribué à l'alchimie du produit enrichi également par un apport de raisins rouges. Quant à la blonde et à la rousse, elles doivent leurs goûts à l'ajout de jus de raisins de cépages bordelais et de sucre.

Chacune d'entre elles a ses moments de dégustation privilégiés. La blonde, si légè-



re, si fraîche est particulièrement désaltérante ; la rousse aux arômes plus complexes peut se boire en solitaire ou se partager entre amis ; enfin la brune, toute de subtilité accompagne à merveille les fruits de mer mais aussi... le chocolat !

Si la bière à l'origine, parce qu'elle est énergétique, est une boisson « d'ouvriers », c'est devenue aussi une boisson plaisir. Telles sont celles de la brasserie *Entre-Deux-Bières*, des boissons conviviales, joliment présentées en bouteilles de 33 cl, aux noms évocateurs : « *L'Entre 2* » est la blonde, « *La Baine* » la rousse, et « *La Tchanquée* » la brune et tiennent respectivement 4°-4,5° et 7°.



Cet été, si vous fréquentez les marchés nocturnes des producteurs de Pays (ce que nous vous recommandons chaleureusement), vous avez de sérieuses chances de rencontrer « Dame Karine, brasseuse de *l'Entre-Deux-Bières*, en Entre-deux-Mers ». Sinon allez directement à la source, à Mauriac (au passage, ne manquez pas d'aller voir la magnifique petite église romane). Karine vous accueillera avec le sourire, et si vous le souhaitez, vous expliquera par le menu tout le processus de fabrication qui fait que vous repartirez avec vos bouteilles de bière artisanales en sachant tout sur leur origine.

Renseignements

Brasserie de *l'Entre-Deux-Bières*

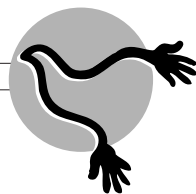
Les Blanchet Nanot

33540 Mauriac

Tél. : 05 56 71 17 - 06 68 55 78 74

Courriel : contact@entre-deux-bieres.com

Site internet : www.entre-deux-bieres.com



Histoires de pierres, un bureau d'étude au service du patrimoine régional⁽¹⁾

« J'ai créé Histoires de pierres car j'ai voulu faire, de la médiation et de la valorisation du patrimoine, mon métier en mettant mes compétences et mon expérience au service du plus grand nombre : particuliers, collectivités locales, scolaires, touristes.

Qu'il s'agisse d'un château ou d'une maison bourgeoise, d'une église ou d'un bâtiment industriel, toutes ces constructions portent en elles une histoire ou plutôt des histoires : celle des hommes et des femmes qui y ont vécu ou travaillé, de ceux qui les ont construits, rénovés, agrandis, ruinés. Autant d'étapes qui ont laissé dans les murs des traces plus ou moins nombreuses, tantôt explicites, tantôt énigmatiques.



Certains de ces bâtiments ont été longuement étudiés, d'autres n'ont eu droit qu'à quelques lignes et la masse des demeures anonymes, elle, reste dans l'ombre. Toutes ces constructions appartiennent à notre patrimoine, ce patrimoine que nous avons reçu en héritage et gageons que nous le transmettrons aux générations futures. Mais pour cela, faut-il encore le connaître, s'y intéresser, le comprendre.

C'est ici qu'intervient Histoires de pierres qui se positionne comme un médiateur entre le grand public et ce patrimoine. Lorsque le bâtiment a donné lieu à des études, nous en proposons alors une synthèse avec des mises à jours et au besoin une « traduction » pour rendre ces écrits compréhensibles au plus grand nombre car parfois (souvent ?), le langage du spécialiste est ardu et fastidieux pour le non-initié !

Quant aux bâtiments qui n'ont pas ou peu été étudiés, nous réalisons nous-même les recherches en archives (dans les dépôts d'archives publics ou dans des fonds privés) et sur le terrain (analyse du bâti, relevés, réalisations de plans,...) afin de retrouver leur histoire et celle de leurs propriétaires.

Nous proposons de la vulgarisation scientifique (en l'occurrence concernant l'histoire et l'architecture) au sens noble du terme. Il ne s'agit pas ici de recherche au rabais, bien au contraire, nous nous imposons une rigueur universitaire dans notre travail, tout en gar-

dant à l'esprit que le résultat de l'étude devra être compréhensible, intéressant et même si possible passionnant pour un large public ; du spécialiste au néophyte et même pour celui qui de prime abord ne s'y serait pas intéressé.

Au-delà d'assouvir la curiosité intellectuelle de personnes passionnées et

convaincues par la richesse de notre patrimoine (ce qui, me direz-vous, est déjà une bonne chose !), Histoires de pierres se place également dans une démarche citoyenne. En effet, pour pouvoir transmettre ce patrimoine, faut-il encore le protéger, le restaurer, le valoriser. Si nos recherches peuvent mettre en évidence la beauté d'un lieu, la richesse de son passé (même parfois assez récent), sa place et son rôle dans le paysage et sur un territoire ; tout cela constitue autant de chances offertes à cette construction de poursuivre son existence ou au moins, le cas échéant, d'en conserver le souvenir.

Si les châteaux et les églises sont les témoignages les plus nombreux et les plus ostentatoires de notre patrimoine, ce ne sont pas pour autant les seules constructions qui doivent focaliser notre intérêt. Les maisons, fermes, moulins, anciennes fabriques et tout le petit patrimoine (lavoirs, puits, cabanes de vignes,...) font aussi partie de notre patrimoine architectural. Tous ensemble, ils sculptent et caractérisent nos paysages ; ces beaux paysages de l'Entre-deux-Mers que nous avons découverts et appris à aimer voilà quelques années lorsque nous étions étudiants en histoire.

Aujourd'hui, la principale de nos activités consiste à réaliser des études historiques et/ou architecturales pour des particuliers, des propriétés viticoles ou des collectivités locales. Il ne s'agit pas nécessairement d'imposants châteaux vieux de plusieurs siècles, les demeures plus récentes et plus modestes ont aussi leur histoire et leurs énigmes. Nos recherches ne

concernent pas que le patrimoine bâti, elles s'intéressent aussi aux hommes. Ainsi, nous avons récemment recueilli la mémoire de personnes âgées qui nous ont livré leurs souvenirs sur la vie quotidienne et les pratiques viticoles qui avaient cours au milieu du XX^e siècle dans et aux environs d'une propriété viticole de l'Entre-deux-Mers. Les témoignages des anciens propriétaires, d'anciens employés et de voisins ont apporté un regard singulier sur ce passé récent, mais à la fois déjà très lointain.

L'histoire des mentalités et des techniques est tout aussi importante que celle de l'architecture et des événements politiques pour comprendre notre patrimoine. Chaque nouvelle recherche, à chaque fois sur des sujets et des périodes très différentes, complète et enrichit nos connaissances que nous nous attachons à faire partager par d'autres biais également.

Ainsi, à côté de nos activités de recherches, nous intervenons également en milieu scolaire et auprès des centres de loisirs (en partenariat avec plusieurs associations) pour faire découvrir le patrimoine local aux enfants de la région afin qu'ils se l'approprient, le respectent et le transmettent.

Enfin, nous proposons également pour les groupes (locaux ou de passage) des visites des châteaux et villes anciennes de la région. Ici, nous nous attachons à offrir une approche différente des visites guidées traditionnelles en plaçant le visiteur dans « la peau de l'historien » et en lui transmettant les clés pour découvrir l'histoire du lieu au travers de l'architecture, mais également grâce à des plans et dessins anciens que nous présentons au fil du parcours. Notre propos, qui se veut le plus interactif possible, s'adapte aux différents publics.

David Souny

(1) L'entreprise Histoires de pierres a été créée en 2008 par David Souny, diplômé d'une maîtrise et d'un DEA d'histoire du Moyen Âge, à l'Université Bordeaux III.



« Comme à la maison », à Pellegrue

On dirait qu'on habiterait un village nommé Pellegrue, et qu'on aimerait à la fois vivre à la campagne et tâter de la scène ou aller au spectacle.

On dirait que ce serait vrai !

On irait dans une petite rue appelée « du poète Monmureau », cela ne s'invente pas. Au cœur de cette rue, il y aurait une salle de concert, son nom ? : « *Comme à la maison* », et aussi un studio d'enregistrement indépendant « *E2M Audio Production* ». Si vous ne me croyez pas, lisez plutôt la page du site: www.myspace.com/commealamaison

Venez enregistrer en *live*.

En ces temps d'univers sales, de lissage culturel, de toujours plus grand, de toujours plus cher, où l'on « stadise » les concerts, de petites fourmis, avec leurs petites pattes essaient, malgré tout, de résister.

Comme à la maison, association Loi 1901, a donc souhaité, à sa manière, aider la création en imaginant un lieu de rencontres et de partage, entre artistes de talent et public averti, loin des grosses machines.

Notre spécificité ? Proposer à des artistes de venir se produire en concert acoustique (chanson française, folk, jazz, classique...) dans notre petite salle de spectacles d'environ 80 places, que nous avons aménagée avec tout le confort technique nécessaire.

La prestation sera enregistrée live, en col-

laboration avec le studio d'enregistrement professionnel attendant à la salle, par le biais de son ingé/son.

Nous prenons en charge la post-production, le mixage, le mastering, le pressage et la diffusion des albums produits.

Nous assurons également l'hébergement des artistes. A l'issue du spectacle, artistes et public se retrouveront autour d'un buffet-rencontre afin de prolonger la soirée.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes infos complémentaires, et nous aurons à cœur de vous accueillir... Comme à la maison !

En ce lieu, j'ai déjà applaudi quelques ovnis, de ces artistes qui se méritent, qu'il faut aller dénicher dans des endroits atypiques et en tout cas lieux de résistance s'il en est ! J'y ai entendu Joël Favreau, qui pour avoir été le dernier guitariste du grand Georges n'en a pas moins son style propre, l'inénarrable toulousain Michel Vivoux, le landais poète Jean Mouchès qui sera le premier CD enregistré, Calise et ses chansons réalistes, Bertrand Leiris, défenseur de la mémoire des grands chants de révoltes et de passions, il y eu Didier Guignard et ses moments de vie en chansons et Barry Scofield et sa guitare complice. Tous talentueux et tous conquis par le professionnalisme de François et l'accueil d'Annie, au combien rassérénant pour des artistes. Je sais de quoi je parle, j'hésitais à le dire, je ne parle

pas de ce lieu pour parler de moi, mais j'y ai aussi « racco-conté », à ma grande fierté, mes histoires, accompagnée par Lucas Rolland. Tous ceux qui œuvrent tant bien que mal dans la littérature, la poésie, la musique, le texte chanté ont connu les galères des lieux inadaptés ! A « *Comme à la maison* », l'artiste est entouré, protégé, accompagné. De plus, les soirées se terminent comme dans les maisons heureuses, celles des grandes familles unies qui se réconfortent à la chaleur et à la convivialité d'une table bien garnie. Car déguster une merveille (dénomination éponyme), de la maman de François, avec un verre d'un vin du cru, la tête encore pleine de chansons c'est encore de la poésie ! Puis chacun rentre chez soi, à travers bois et futaies, on peut bien rêver non ! Surtout quand c'est vrai !

Quelques prévisions de soirées :

20 mars : le concert des filles

29 mai : Michel Vivoux

12 juin : Accoustic 4

« *Comme à la maison* » est fruit de ce village qui en possède d'autres, il s'y organise une journée 1900, un éco festival, à deux portes de « *Comme à la maison* », il y a « *L'Atelier Zef* » et ses créations, sculptures et peintures entre autres. Suivez toutes ces actualités sur le site « animations Pellegrue ».

En tout cas, moi j'y retourne !

Lysiane Rolland

DES IDEES POUR EVITER LA TELE



MARS

Lignan-de-Bordeaux

Les 20 et 21, salle polyvalente, près de la mairie de 10 h à 19 heures

Salon de l'énergétique,

dont ce sera la seconde édition, il y aura exposition-vente de peintures, minéraux, divers travaux réalisés par des artistes en ateliers, des conseils et des diagnostics par des énergéticiennes pour se sentir mieux dans son corps et dans sa tête, de la chromothérapie et réflexochromie..., du bio pour se restaurer, de la convivialité sur tous les stands.

Pour en savoir plus :

Tél. : 05 56 78 37 96 ou 06 80 23 24 72

Courriel : janyhelene@hotmail.fr

AVRIL

Bordeaux

La 1^{ère} Semaine Nationale du Développement Durable

« Par-delà les Etoiles »

Film à 18 h, Athénée Municipal

« de l'Astronomie à l'Ecologie », avec Benoît Reeves, conférencier et Nathalie Brouillet, astrophysicienne. Suivi :

à 21 h, Temple du Hâ

Concert : « Cantates de H. Sauguet »

Ensemble Vocal d'Aquitaine avec Marion Raiffé, soprano - Stanislas de Barbeyrac, ténor - Martin Trembremande, orgue - Stéphane Alvarez, récitant sous la direction

musicale d'Eliane Lavail.

Prix : film 5 € - concert 10 € - film+concert 12 €.

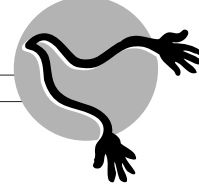
Communauté de communes du Vallon de l'Artolie

Du 2 au 17 avril ce sera :

Le 7^e « Printemps des Arts en Artolie »

Ou la découverte culturelle près de chez vous.

Comme pour la nature, c'est l'éclosion de la culture en Artolie, avec la septième édition du Printemps des Arts. Cette année, nature et culture seront encore liées car du 1^{er} au 7 avril, a lieu la semaine nationale du



développement durable. Ainsi, cette année seront associés bien-être de notre corps en harmonie avec notre environnement : une réflexion sur la santé, l'alimentation bio.

Du 2 au 17 avril,

artistes professionnels, amateurs, associations, se mobilisent pour vous faire découvrir un éventail de l'action culturelle locale. Cette année, musique et danse sont à l'honneur avec de nombreux concerts (classique, chanson, jazz manouche...) et la traditionnelle soirée consacrée à la danse contemporaine : Parole de Corps.

Mais le Printemps des Arts, ce n'est pas seulement une accumulation de spectacles... Trois week-ends de rencontres et d'échanges favorisent ce lien indispensable entre les personnes qui composent ce territoire : familles, artistes, acteurs associatifs. Alors venez fêter le Printemps, les Arts...

Programme à suivre :

A Langoiran

Le 2, à 18 h 30, au Splendid

Conférence-débat

« Manger bio... vivre mieux ? »

A Cardan

Le 3, en l'église, à 18 h 30

Concert « Guitares plurielles »,

avec Randall Avers et Benoît Albert

Tabanac

Le 9, à 20 h 30, en l'église

Concert avec le « Jeune Orchestre de Chambre »,

de Léognan sous la direction de Michel Moureau

A Langoiran

le 10,

Ateliers-conférences : « Histoires de mers, histoires de fleuves »

Le 10, à 20 h, « Le Splendid »

Musique et chanson française : « Julie et le vélo qui pleure »

le 16, à 20 h, « Le Splendid »

Danse : soirée « Paroles de corps... et vous ? »

6^e édition avec la Cie Vita Nova et Richard Cayre et Stéphane Lechit

Lestiac

Le 17, à 20 h, salle des fêtes

Concert : « Les pères peinarads », jazz manouche

Pour en savoir plus :

Toutes les infos sur www.cc-artotlie.fr

Communauté de Communes du Vallon de l'Artole Tél. : 05 56 72 56 50

A Saint Ferme

Du 23 au 25, en l'abbaye

Exposition artisanale

dont l'inauguration aura lieu le vendredi 23 à 18 heures et qui réunit chaque année quelques talents.

Concert le samedi 24, à 21 h avec le Chœur d'hommes Basques Oldarra.

Abonnez-vous au Cahiers de l'Entre-deux-Mers

Pour 20 € seulement

Soutien
25 €

les cinq numéros,
offrez-vous un plaisir
qui dure toute l'année.

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Renvoyez ce bulletin d'abonnement accompagné
de votre chèque libellé à l'ordre

des Amis des Cahiers de l'Entre-deux-Mers :

112, rue de la Benaugue 33100 Bordeaux – Fax : 05 57 77 83 84

Rédactrice en chef : Colette LIEVRE

Comité de rédaction :

Philippe ARAGUAS - Lysiane ROLLAND -
Muriel ICARD - Jean-François LARCHE

Ont participé à ce numéro :

Jean-Christophe MATHIAS - Patrick RÖDEL -
David SOUNY

Abonnements :

Les Cahiers de l'Entre-deux-Mers

112 rue de la Benaugue 33100 Bordeaux.

Fax : 05 57 77 83 84

lescabiers@atlantic-line.fr

Imprimerie : Magnier à Langon.

Directeur de la publication : Alain GROSS.

Photos :

Marco PALADINI - Myriam BOIROUX CLEM -

Colette LIEVRE - Jean-François LARCHÉ -

Stephan FERRY -

Félix ARNAUDIN (La Grande Lande)

Les Cahiers de l'Entre-Deux-Mers ne sont pas responsables
des opinions, des analyses et synthèses émises par les auteurs.
Toute reproduction, même partielle, des textes ou illustrations
est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.

N° de commission paritaire :

1010 G 87157

ISSN : 1252-5235

Retrouvez les Cahiers de l'Entre-Deux-Mers
sur www.entre2mers.com